

COMMISSION DE RECOURS DES RÉFUGIÉS (FLYGTNINGENÆVNET)

Information conformément au règlement général sur la protection des données concernant le traitement de vos informations personnelles

La commission de recours des réfugiés (*Flygtningenævnet*) vous envoie le présent document pour vous informer sur la manière dont elle traite vos données à caractère personnel, dites « informations personnelles ». Nous avons reçu vos informations personnelles dans l'une des circonstances suivantes :

- vous avez introduit un recours concernant une décision rendue par la Direction générale danoise des étrangers (*Udlændingestyrelsen*) ;
- une décision rendue par la Direction générale des étrangers vous concernant a été transmise à la commission de recours des réfugiés dans le cadre d'une procédure automatique de recours ;
- vous avez demandé à la commission de recours des réfugiés de rouvrir un dossier clos ;
- vous vous êtes adressé(e) à la commission de recours des réfugiés concernant une demande d'ordre général ;
- vous avez demandé l'accès au dossier concernant votre plainte ;
- vous avez demandé l'accès aux informations personnelles, que nous traitons sur vous ;
- vous vous êtes adressé(e) à la commission au nom d'une autre personne comme étant son représentant, ou bien
- vous avez demandé l'inclusion de vos informations dans le traitement du dossier d'un tiers en vertu l'article 40, alinéa 2, de la loi danoise sur les étrangers (*udlændingeloven*).

Afin de pouvoir traiter votre plainte ou demande, la commission devra traiter des informations personnelles vous concernant, c.-à-d. obtenir de telles informations, les conserver et dans certains cas les transmettre à d'autres autorités. Vos informations personnelles seront totalement ou partiellement traitées par voie informatique.

En vertu du règlement général sur la protection des données¹, la commission de recours des réfugiés est tenue de vous transmettre une série d'informations lorsqu'elle obtient, de vous ou d'une autre autorité, des informations personnelles vous concernant.

Les informations que nous sommes tenus de vous fournir sont les suivantes :

1. Nous sommes responsables du traitement - comment nous contacter ?
2. Nous possédons un délégué à la protection des données - comment contacter la personne en question ?
3. Quelles sont les finalités et la base juridique du traitement de vos informations personnelles ?
4. Êtes-vous obligé(e) de nous transmettre vos informations personnelles ?
5. Quelles informations personnelles traitons-nous ?
6. De qui recevons-nous des informations personnelles et à qui transmettons-nous de telles informations ?
7. D'où proviennent vos informations personnelles ?
8. Pendant combien de temps conservons-nous vos informations personnelles ?
9. Vous pouvez retirer votre consentement.
10. Quels sont vos droits en matière du traitement de vos données ?
11. Vous pouvez introduire un recours auprès de l'Autorité danoise de protection des données (*Datatilsynet*).



Vous trouverez ci-après en détail toutes les informations que nous sommes tenus de vous fournir.

Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter. Vous trouverez nos coordonnées au point 1 ci-dessous.

1. Nous sommes responsables du traitement - comment nous contacter ?

La commission de recours des réfugiés (*Flygtningenævnet*) et son secrétariat sont responsables du traitement de vos informations personnelles. Voici nos coordonnées :

Flygtningenævnet
Adelgade 11-13
1304 København K
Danemark
Tél. (+45) 6198 3700
E-mail : fln@fln.dk
Site web : www.fln.dk
N° immatriculation (CVR) : DK36977191

Lorsque vous nous contactez, veuillez éventuellement indiquer votre numéro de dossier, votre numéro personnel (Person-ID) et toutes autres informations pouvant nous aider à identifier les informations personnelles vous concernant traitées par la commission de recours.

2. Nous possédons un délégué à la protection des données - comment contacter la personne en question ?

La commission de recours des réfugiés possède un délégué à la protection des données. Ses coordonnées sont les suivantes :

E-mail: dpo@hjemst.dk
Téléphone: +45 3065 7800
Par lettre : Flygtningenævnet, att. Databeskyttelsesrådgiver, Adelgade 11-13, 1304 København K

3. Quelles sont les finalités et la base juridique de notre traitement de vos informations personnelles ?

La commission de recours traite des informations sur votre personne dans le but de pouvoir prendre une décision sur votre dossier ou de répondre à votre demande.

La base juridique de notre traitement de vos informations personnelles découle entre autres de la loi danoise sur les étrangers (*udlændingeloven*)², de la loi danoise sur la protection des données (*databeskyttelsesloven*)³ et du règlement général sur la protection des données. Il s'agit plus particulièrement des textes de loi suivants :

Le règlement général sur la protection des données

- Article 6 (informations personnelles générales)
 - o Alinéa 1^{er}, sous a (consentement)
 - o Alinéa 1^{er}, sous c (obligation légale)

- Alinéa 1^{er}, sous e (exercice de l'autorité publique)
- Article 9 (catégories particulières d'informations personnelles)
 - Alinéa 2, sous a (consentement)
 - Alinéa 2, sous e (informations rendues publiques par la personne concernée)
 - Alinéa 2, sous f (droit en justice)
 - Alinéa 2, sous g (motifs d'intérêt public importants)

La loi danoise sur la protection des données

- Article 8, alinéa 2, n° 1 (consentement)
- Article 8, alinéa 2 n° 3 (sous emprise des autorités)

Si vous vous adressez à la commission du recours des réfugiés concernant une demande d'ordre général, la base légitime relative au traitement des informations par la commission découle du règlement sur la protection des données article 6, alinéa 1, a, c (obligation légale). S'il s'agit d'accès au dossier, la légitimité relève de la loi sur l'autorité publique. Quant à l'accès par les parties concernant les décisions, la légitimité relève de la loi administrative chapitre 4. S'il s'agit d'une demande concernant les droits dont bénéficient ceux qui sont enregistrés, la légitimité relève de l'article du règlement sur la protection des données, alinéa 1 sous c (obligation légale), cf. chapitre 3 (droits des enregistrés).

4. Êtes-vous obligé(e) de nous transmettre vos informations personnelles ?

Vous êtes obligé(e) de transmettre les informations nécessaires pour que la commission de recours puisse prendre une décision sur votre dossier. Si vous ne nous transmettez pas ces informations, cela risque de nuire au traitement de votre dossier. Vous trouverez de plus informations sur votre obligation de contribuer au traitement de votre dossier à l'article 40 de la loi danoise sur les étrangers (*udlændingeloven*).

5. Quelles informations personnelles traitons-nous ?

Au besoin, nous pouvons traiter les catégories suivantes d'informations personnelles vous concernant :

- informations personnelles générales (telles que votre nom, votre adresse et votre état civil)
- informations relatives à d'éventuelles condamnations pénales et infractions
- informations personnelles sensibles (telles que des informations sur votre santé, sur vos opinions politiques et vos convictions religieuses)

6. De qui recevons-nous des informations personnelles et à qui transmettons-nous de telles informations ?

En vue du traitement de votre dossier, la commission de recours obtient les pièces de votre dossier d'autres autorités publiques, dont la Direction nationale danoise des étrangers (*Udlændingestyrelsen*) et la police danoise.

Dans certains cas, la commission transmettra vos informations personnelles à d'autres autorités, notamment :

- au ministère des Étrangers et de l'Intégration (*Udlændinge- og Integrationsministeriet*) ;
- à la Direction chargée de la mise en œuvre du programme de retour (*Hjemrejsestyrelsen*) ;
- à la Direction nationale danoise des étrangers (*Udlændingestyrelsen*) ;
- à la commission de recours des étrangers (*Udlændingenævnet*) ;
- au Conseil danois pour les Réfugiés (*Dansk Flygtningehjælp*) ;

- au centre national de l'identification (*nationalt ID-center*) ;
- aux interprètes ;
- aux services de police et les parquets respectifs ;
- aux services secrets danois ;
- au conseiller juridique du gouvernement danois ;
- au ministère des Affaires étrangères (*Udenrigsministeriet*) ;
- au ministère de la Justice (*Justitsministeriet*) ;
- au Parlement danois (*Folketinget*) ;
- au médiateur du Parlement danois (*Folketingets Ombudsmand*).

7. D'où proviennent vos informations personnelles ?

Les informations que nous traitons vous concernant proviennent notamment des sources suivantes :

- registres centraux du ministère des Étrangers et de l'Intégration ;
- autres autorités publiques (telles que la Direction générale des étrangers et la police) ;
- sources publiques (telles que les sites web et les réseaux sociaux) ;
- le registre central d'état civil (CPR ou Centralt Personregister).

8. Pendant combien de temps conservons-nous vos informations personnelles ?

Nous constituons un dossier et conservons les informations personnelles sur vous conformément aux finalités de traitement susmentionnées et les transmettons aux archives nationales selon les règles d'archivage (tous les cinq ans environ). Nous procédons par la suite à une évaluation concrète de la nécessité de conserver les informations par exemple si ces informations serviront à d'autres affaires futures ou à la réouverture du dossier, etc. Si la conservation des informations n'est justifiée par aucun besoin administratif, celles-ci seront effacées.

9. Vous pouvez retirer votre consentement

Si vous avez donné votre consentement à la commission de recours des réfugiés pour qu'elle traite vos informations personnelles, vous pouvez à tout moment retirer ce consentement. Si vous souhaitez retirer votre consentement, vous pouvez nous contacter aux coordonnées figurant ci-dessus au point 1.

Dans la mesure où vous décidez de retirer votre consentement, cela n'influera pas sur la légitimité du traitement de vos informations personnelles jusqu'au moment du retrait de votre consentement. Si vous retirez votre consentement, ceci n'est donc valable qu'à partir du moment de votre retrait.

10. Quels sont vos droits ?

Vous bénéficiez des droits concernant le traitement de vos informations personnelles. Pour vous prévaloir de vos droits, vous devez nous contacter. Vos droits sont les suivants :

- Vous avez un droit de regard sur les informations que nous traitons vous concernant ainsi qu'une série d'autres renseignements, y compris le but du traitement.

- Vous avez le droit de faire corriger ou supprimer des informations fausses ou trompeuses vous concernant.
- Vous avez, dans certains cas, le droit de faire effacer ou de limiter le traitement de vos informations personnelles ou de faire supprimer lesdites informations si celles-ci ne sont plus nécessaires pour le traitement de votre dossier ou pour répondre à une demande y relatif.
- Dans certains cas, vous pouvez vous opposer à notre traitement de vos informations personnelles.
- Vous avez le droit de recevoir un relevé d'informations personnelles, que nous traitons sur vous, ou bien transmettre vos informations personnelles par un responsable du traitement à un autre responsable.

11. Vous pouvez introduire un recours auprès de l'Autorité danoise de protection des données (*Data-tilsynet*).

Si vous n'est pas satisfait de la manière dont nous traitons vos informations personnelles, vous pouvez introduire un recours auprès de l'Autorité danoise sur la protection des données.

Vous trouverez les coordonnées de l'Autorité sur son site à l'adresse [www datatilsynet.dk](http://www.datatilsynet.dk)